

le canard du

Bulletin d'information réservé aux adhérents - n°17 - Février 2012

SOMMAIRE

EDITORIAL Le logement social : Une nécessité pour les Parisiens et les Franciliens

Page 1

QUOI DE NEUF? Pacte d'amélioration du cadre de vie à Paris Habitat

Page 2

Réorganisation à Paris Habitat : La réforme de la proximité

Page 3

LE DOSSIER DU SLC Contrôle des charges locatives

Page 4

Procédures en justice charges « gardiens » Page 5

Quand une décision de justice est gênante... il suffit de changer la loi!

Page 6

L'ÉCHO DU LOGEMENT SOCIAL

Le conventionnement des immeubles ILM 28 de la RIVP

Page 7

EN BREF Médiatrice de Paris Habitat : Attention

Page 8

EDITORIAL

Le logement social : Une nécessité pour les Parisiens et les Franciliens

Alors que les locataires subissent la crise économique et financière, les loyers des logements privés continuent leur augmentation effrénée (+50 % à Paris en 10 ans). Des familles sont sans cesse repoussées plus loin de Paris et de la proche banlieue, pour pouvoir vivre décemment.

Dans ce contexte, le logement social dans toutes ses formes (y compris le logement intermédiaire) reste un outil indispensable pour compenser les dérives du marché et permettre aux locataires à revenus modestes et moyens de rester dans la capitale. Non seulement le logement social est attaqué de toute part sur le plan de ses financements, plus de 150 M€ par an ponctionnés par l'Etat sur les Organismes de logements sociaux, diminution drastique du budget consacré au logement social dans le projet de budget 2012, mais il est aussi remis en cause dans son utilité sociale et son caractère équitable.

Ainsi, une organisation de propriétaires privés s'est autorisée à déclarer récemment que « la moitié des locataires HLM ne devrait pas habiter un logement social »! Tout cela n'est pas sérieux. Aujourd'hui, moins de 4 % des locataires des bailleurs sociaux parisiens sont soumis au supplément de loyer de solidarité (SLS) et ces locataires, en faible nombre, contribuent à la fois à la mixité sociale sur les groupes et à l'équilibre financier des organismes.

Pour de plus en plus de ménages, le logement social qu'il soit HLM, PLUS, PLS ou Intermédiaire (PLI), est devenu la seule possibilité de logement réellement accessible en raison d'une part, de l'augmentation du coût du logement privé et d'autre part, de la baisse du pouvoir d'achat et de la précarité professionnelle croissante qui s'installe. Cette situation touche désormais une part de plus en plus importante des classes moyennes.

C'est pourquoi nous devons, plus que jamais, défendre le logement social.

Alors même que le logement a été un sujet relativement absent des débats politiques de ces derniers mois, le SLC-CSF et la CSF interpelleront les candidats à l'élection présidentielle et leurs partis, afin qu'ils s'engagent fortement dans la défense et le développement du logement social, qui constitue un point fort indéniable du modèle social français par rapport à d'autres pays européens.

Cela doit passer notamment par :

- un programme ambitieux de construction de logements sociaux,
- l'abrogation de la loi Boutin et de ses mesures néfastes (restriction du droit de maintien dans les lieux, abaissement des plafonds de ressources...)
- le maintien des logements conventionnés dans le parc social à la fin de leur convention,
- un nécessaire encadrement des loyers afin de maîtriser le marché locatif privé.

Nous aurons besoin de chacun d'entre vous pour interpeller vos élus locaux ou nationaux et démontrer que le logement social constitue plus que jamais une solution d'avenir et de justice sociale.

www.slc.asso.fr Le canard du SLC - n° 17 ● 1